

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
59	45	54 (11 pouvoirs)

Séance du 04 octobre 2022

Date de la convocation

27 septembre 2022

Date d'affichage

27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, **le quatre octobre, à 19 heures et 30 minutes**, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 27 septembre 2022 de la Présidente Madame Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente à Saint Trivier sur Moignans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :Objet de la délibération
n° **D2022_10_10_206****Harmonisation/optimisation du
service collecte des déchets**

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	M. JACQUARD
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	JP. COURRIER
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	JP. HUMBERT
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Hélène	ALVADO	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		

MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	JL. BOURDIN
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN	x		
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Martine	DURET		x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	L. COMTET
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	C. MANCINI
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	D. BOULON
VALEINS	Estelle	MAINGUE LAGRANGE	x		
VERSAILLEUX	Christophe	JACQUIER	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	I.DUBOIS
	Didier	FROMENTIN		x	A.DUPERRIER
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élue : **Audrey CHEVALIER**

Rapporteur : **Christophe MONIER**

La collecte sélective s'effectue actuellement :

- en apport volontaire pour 15 communes (15 000 habitants),
- en porte-à-porte pour 21 communes (24 000 habitants) avec des communes collectées en C1 (toutes les semaines) et d'autres en C0,5 (tous les quinze jours).

Par ailleurs, en raison de la mise en place de l'extension des consignes de tri et de la redevance incitative, une baisse des tonnages et des volumes d'ordures ménagères résiduelles à collecter et, de manière corrélée, une réduction du nombre de présentations des bacs roulants sont constatées.

La Commission Environnement a souhaité mener une réflexion avec pour objectifs d'harmoniser le service de collecte sur l'ensemble des 36 communes, de limiter l'impact environnemental du transport des déchets et de maîtriser l'augmentation des coûts de collecte des déchets.

Quatre scénarios ont été étudiés et présentés en Commission Environnement le 6 septembre et en Conférence des Maires le 22 septembre. Les quatre scénarios sont présentés dans le tableau ci-après.

Le scénario 4 a été retenu dans ces 2 instances.

Il est proposé au Conseil Communautaire de choisir le scénario n°4 à savoir :

- Pour les ordures ménagères résiduelles : collecte conteneurisée en porte-à-porte en C0,5 sauf pour les centres des communes de plus de 1 000 habitants qui seront collectés en C1,
- Pour la collecte sélective (hors verre) : collecte conteneurisée en porte-à-porte en C0,5 sauf pour les centres des communes de plus de 1 000 habitants qui seront collectés en C1.

Afin de prendre en compte techniquement et financièrement ces modifications, le règlement du Service Public de Gestion des Déchets sera à modifier lors d'un prochain conseil communautaire.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide,

par 53 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions :

- **De retenir** le scénario 4,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 04 octobre 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS



Scénarios étudiés

Scénario	Flux de déchets	Mode de collecte	Fréquence de collecte en porte à porte
1	Collecte OMR Collecte sélective		C1 pour les 36 communes /
2	Collecte OMR Collecte sélective		C 0,5 et C1 (centres commune > 1 000 hab.) /
3	Collecte OMR Collecte sélective		C1 pour les 36 communes C1 pour les 36 communes
4	Collecte OMR Collecte sélective		C 0,5 et C1 (centres commune > 1 000 hab.) C 0,5 et C1 (centres commune > 1 000 hab.)